

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

REUNION le 30 mars 2022 – 19 h

Présents : Jérôme DOMBRAT, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Jean-Paul GUIMBERT, Eric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Christophe COSSIN, Laurent DURAND, Maxime GIGNEY

1- Brainstorming sur l'évolution du comité

Cette réunion a été plusieurs fois repoussée mais elle était nécessaire., elle porte sur l'organisation et le fonctionnement su comité.

Constat actuel du président : le CD88 fonctionne

Eléments positifs

Par habitude, les activités et actions « traditionnelles » sont réalisées, les rôles et les tâches sont connues.

Eléments négatifs

Peu ou pas d'innovations

Le fonctionnement est lié à la présence et à l'activité de quelques « cadres ».

Manque de cohérence et de lien entre les membres.

Communication et échanges de points de vue souvent calamiteux

Le résultat de la première séance de travail est transmis en annexe

Prochaine réunion en visioconférence sur l'organisation le jeudi 12 mai à 20h15.

2- Arbitrage

Indemnisation du manque à gagner en buvette sur les organisations du challenge jeune et du 3^{ème} tour de CF à DOMPAIRE pour cause de COVID. Une indemnité supplémentaire de 2 x 200€ sera accordée au club organisateur.

Validation des organisations : depuis le début de l'année, 2 tours de Critérium Fédéral, un challenge jeunes, le challenge Fischer, un tour d'interclubs jeunes eu les finales départementales par classements ont été organisés.

Challenge jeunes à DOMPAIRE le 16 janvier. MIRECOURT et THAON CHENIMENIL présents en aide à l'arbitrage, CHARMES excusé sera convoqué sur une autre organisation. Juges-arbitres Allain VOYEN, Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Philippe LEMOINE. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 € plus 200€ d'indemnisation COVID.

3ème tour de Critérium Fédéral à DOMPAIRE le 30 janvier. BAINS LES BAINS présent en aide à l'arbitrage et NEUFCHATEAU absent non excusé. Juges-arbitres Allain VOYEN, Eric MATHIS et Jean-Pierre VOYEN. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 € plus 200€ d'indemnisation COVID.

3ème tour des Interclubs jeunes à MONTHUREUX SUR SAONE le 19 février avec René PARIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Challenge Fischer le 20 février à EPINAL avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Philippe BOURGEOIS au juge-arbitrage. EPINAL et UZEMAIN présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Finale départementales par classements le 27 février à MONTHUREUX SUR SAONE avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN, Allain VOYEN et Philippe BOURGEOIS au juge-arbitrage. MONTHUREUX SUR SAONE et VITTEL présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

4ème tour de Critérium Fédéral à MOYENMOUTIER le 20 mars. LA BOURGONCE et SAINTE MARGUERITE présents en aide à l'arbitrage, juges-arbitres Eric MATHIS, Allain VOYEN et Christophe COSSIN. Le CD valide l'organisation et le club de VRTT recevra une indemnité de 160 €.

NEUFCHATEAU absent non excusé à l'aide à l'arbitrage à DOMPAIRE le 30 janvier recevra une amende qui devra être validée lors du prochain CD.

Championnats de France vétérans : le CD fournira 6 arbitres par jour au club de SAINT DIE. L'organisation prend en charge les frais pour ces arbitres 20€ d'indemnité, frais de déplacement ainsi que le repas de midi. Le CD fournira une coupe.

3- Point financier

Pas de réel point financier, le trésorier a informé les membres présents que le Comité avait perçu de la Ligue le 17/03 les quotes-parts Licences, Critérium Fédéral, Championnat par équipes pour un montant de 8035,25€.

4- Commission technique

Le stage de Pâques aura lieu le 11 avril à BRUYERES avec pour encadrement Madeline VOYEN Jean Baptiste THOMAS et Jérôme DOMBRAT. De ce stage découleront les sélections aux Inter CD. Deux équipes seront engagées pour THIONVILLE les 2-3 juillet. Envisager l'inscription d'une équipe, même incomplète, aux Internationaux jeunes du Grand Est à PONT A MOUSSON.

Pour les sélections, les maillots sont lavés aux retour de la compétition.

Au mois de juin le CROS Grand Est, en partenariat avec l'UNSS, organise l'édition 2022 des Jeux Régionaux des Jeunes. Un événement ludique dédié aux collégiens. Le CD mettra à disposition le matériel pour la partie tennis de table et des bonnes volontés sont requises pour animer l'activité.

5- Commission développement

Animation à XONRUPT LONGEMER, 5 classes ont découvert le tennis de table dans la salle de XONRUPT avec pour encadrement Michel FEICHT, Patrice VAXELAIRE, Etienne ROBERT, quelques adultes du clubs, l'animateur sportif de XONRUPT (1/2 journée), des parents et les enseignants.

Challenge entreprises, Jean-Paul GUIMBERT va reprendre l'organisation avec Laurent DURAND, 2 ou 3 tours seront proposés.

Fin de réunion 21h45.